



AVIS D'INFORMATION D'UNE CONSULTATION D'ENTREPRISES

Le Service d'Etat de l'Aviation Civile des îles Wallis et Futuna, représenté par son Directeur, informe les professionnels qu'il procède à une consultation d'entreprises patentées sur le territoire des îles de Wallis et Futuna pour une mise en concurrence ayant pour objet :

L'entretien des espaces verts du Service d'Etat de l'aviation civile des îles Wallis et Futuna

RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) peut être transmis sur simple demande par voie électronique ou par retrait direct dans les locaux du SEAC WF ou en accès direct à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

La personne à contacter est :

Monsieur le chef de la subdivision administrative du SEAC-WF
Gilles RECEVEUR - Tél. : +681 72 12 06
Courriel : seac-wf.adm@mail.wf

En son absence,

Monsieur le chef de la subdivision infrastructures du SEAC-WF
Marc BIKONDI - Tél. : +681 72 12 05
Courriel : seac-wf.infra@mail.wf

CONSULTATION

La consultation porte sur l'entretien des espaces verts du SEAC-WF.

REMISE DES OFFRES

L'offre de prix du candidat sera remise sous plis cacheté au secrétariat du SEAC WF

Service d'Etat de l'Aviation civile des îles Wallis et Futuna
Aérodrome de Wallis Hihifo
BP 1 – MATA'UTU
98600 – UVEA – WALLIS ET FUTUNA

Ou

Sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

avant le **lundi 31 mai 2021 à 12 heures 00** dernier délai. Il sera délivré un récépissé de dépôt pour chaque remise d'offre.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Voir article 15 du règlement de la consultation.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES DE PRIX

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
La personne publique se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.